

LANN URVAN N° 227

janvier - février 2013

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil
31 janvier à 20h30

On a vu le plus mauvais temps quand janvier montre les dents

L'année nouvelle a déjà bien commencé et il m'est agréable de penser qu'elle sera porteuse d'espoir.

Je n'ignore rien des difficultés à venir mais elles sont un challenge à relever. Nous en avons la capacité et la volonté.

Nous allons continuer à préparer l'avenir avec réalisme et avec nos moyens.

Les investissements porteront principalement sur la poursuite des travaux d'aménagement de nos entrées de bourg et précisément sur la D47. Rendre plus sûre cette voie de circulation, en permettant une circulation piétonne sécurisée et en améliorant l'aspect général de cet espace.

D'autres voiries seront refaites, abîmées par les travaux de construction et par les intempéries.

Le plan local d'urbanisme doit être revu et il le sera en respectant un développement raisonnable et surtout en protégeant nos espaces agricoles et patrimoniaux.

Préparer l'avenir c'est penser à l'agrandissement de notre groupe scolaire et notamment de sa garderie et de sa cantine. Nous y travaillerons dans le courant de cette année.

Notre commune est en constante évolution. Progression plus lente mais régulière. La population recensée en 2012 donne le chiffre de 1607 habitants. Ce chiffre pondéré administrativement retiendra pour les participations de l'Etat le nombre de 1534.

Nous sommes une commune bien vivante et attractive sans doute et il est agréable de vivre ici.

Nous le devons pour beaucoup au riche tissu associatif qui intègre les populations nouvelles.

Que 2013 vous comble de joie, que la grisaille de cette fin 2012 se dissipe et qu'elle laisse enfin place à une année chargée de renouveau et d'espoir pour nous tous et pour notre commune.

Bloavez Mad !!

Jean-Louis VIGNON



Le dernier conseil municipal de l'année 2012 est présidé par Jean Louis VIGNON, maire. A l'ordre du jour : les tarifs communaux, la nouvelle tarification de l'eau, les transferts de compétence de l'assainissement à la CCPLD...

Jacques Beauchamp, excusé a donné pouvoir à Jean-Louis VIGNON.

I Assainissement

Le conseil municipal entérine à l'unanimité les délibérations nécessaires au transfert de compétence de l'assainissement collectif communal au niveau intercommunal à compter du 1^{er} janvier 2013.

Il évoque notamment le coût du service pour les abonnés. La CCPLD souhaite la convergence des tarifs sur 10 ans.

En 2013 le prix de l'abonnement sera de 52,15 €. Le prix du m³ est fixé à 1,15 €. La PAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) passe de 1865 € en 2012 pour Saint-Urbain à 3000 € pour l'ensemble des 22 communes de la Communauté.

En prévision de l'extension de la station d'épuration, la commune a acheté un terrain de 12358m² à proximité de l'actuelle station pour un coût avoisinant les 10 000 €.

II Tarification de l'eau

Julien POUPON, adjoint aux finances, propose d'adopter une nouvelle tarification de l'eau potable plus en accord avec les recommandations du législateur. Cette tarification, qui sera en place dès le 1^{er} janvier, s'inscrit dans un double objectif d'équité sociale et de développement durable en incitant à moins consommer pour préserver les ressources dans le futur.

Jusqu'ici basée sur une tarification dégressive suivant la consommation des ménages, la facture sera désormais basée sur la progressivité.

Les 30 premiers m³ coûteront 0,48 € le m³, puis 1 € par m³ entre 31 et 150 m³, puis 1,1 € de 151 à 250. Au-delà, il sera facturé 0,668 € le m³.

La conséquence sera que jusqu'à une consommation de 98 m³, la facture diminuera ou restera inchangée.

Par contre, au-dessus, elle devrait être légèrement plus élevée.

Il rappelle que Saint-Urbain est l'une des communes où le prix de l'eau est le plus bas (pour une consommation de 80 m³, le prix moyen du m³ s'élève à 1,405 € HT).

De plus, l'abonnement baisse de 7,78% en passant à 48 €.

Deux factures seront émises en juin

puis en novembre pour étaler le recouvrement et se caler sur le calendrier de facturation de la future régie intercommunale de l'assainissement collectif. Le conseil adopte à l'unanimité cette tarification.

III Tarifs communaux

Le conseil municipal adopte une hausse de 1,8% pour la plupart des tarifs communaux (sauf quelques exceptions comme la location de chaises et de tables (0%), appartement (selon l'indice de révision des loyers... Le détail est consultable en page 3.

IV En bref

Convention RASED : la nouvelle convention Rased sera signée entre les 22 communes du territoire en janvier. Pour Saint-Urbain, le coût sera de 1,53 € par élève.

Lotissement à Kersimon : les six lots prévus dont un de mixité sociale, sont mis en attente par le promoteur privé.

Plan Local d'Urbanisme : le conseil adopte le principe d'une révision du PLU en 2013 et, pour réaliser le travail, la commune va engager, pour six mois, vraisemblablement d'avril à septembre, un étudiant en Master 2 en urbanisme.



BILAN 2012

Enfance : adoption du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF pour la période 2011-2014. Succès des Vac'ados et des mini-camps proposés par la MPT. 201 élèves à la rentrée de septembre.

Population : recensement effectué en janvier. La population totale est de 1 605 habitants.

Personnel : Muriel BENABDERRAHMANE occupe un poste de 20h en CAE pour l'accueil de la mairie. 2 arrêts pour congés maternité ont nécessité l'embauche en CAE de Roseline MIRY puis Martine Mazé et Virginie MEVEL à l'école et Solenne LE NILIOT à l'accueil de mairie. Adhésion au Comité national d'action sociale, sorte de comité d'entreprise pour la fonction publique territoriale.

Social : financement d'un projet humanitaire sur l'école de Lewane au Sénégal pour 1% des recettes des budgets eau et assainissement (1 707 €).

Vie Associative : une année riche notamment avec le carnaval, le trail de la Mignonne, des expositions sur le bois, les arts décoratifs, la randonnée annuelle de Trévarn, les soirées théâtre...

Information : lancement du nouveau site Internet en janvier.

Assainissement : vote en faveur de la prise de compétence communautaire au 1^{er} janvier 2013 (11 voix). Abandon de la construction d'une 2^e station au profit d'une extension et modernisation de celle existante.

Eau : mise en place d'une nouvelle tarification progressive avec prise d'effet au 1/1/2013. Réflexion sur le remplacement du maërl pour le traitement de l'eau.

Voirie : réfection totale de la VC3 et de ses abords avec une sécurisation des bas-côtés. Etude de l'aménagement de la RD47 prévue pour 2013. La route de la Vallée du Steir et les Allées des Noisetiers et Peupliers rejoignent le réseau routier communal.

Urbanisme : 6 permis de construire déposés en 2012. Achèvement des lotissements Venelle Blanche, Hameau de Kerdostin et Ty Rhu.

Environnement : passage au tri sélectif fin novembre.

Patrimoine communal : abandon du projet d'enfouissement des réseaux route de Pen An Dorguen. Réfection des tribunes de foot.

Budget : taux communaux inchangés.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

€ TARIFS COMMUNAUX 2012

Cantine - Garderie	tarif en €	Divers	tarif en €
Garderie (heure)	2,14 €	Fax (5 feuilles) Finistère / France	1,50 €
Garderie (1/2 tarif pour 3 ^e enfant)	1,07 €	Étranger	2,00 €
Goûter garderie	0,58 €	Photocopie	0,15 €
Collation maternelle (trimestre)	10,30 €	Location remorque	37,00 €
Coût panier (droit de place)	1,45 €	Appartements	tarif en €
Eau	tarif en €	Loyer appartement	270,00 €
Abonnement	48,00 €	Loyer salon coiffure	266,00 €
0 à 30 m ³	0,48 €	Location salle du bas Ty An Holl *	tarif en €
31 à 150 m ³	1,00 €	Apéritif, goûter, réunion	56,00 €
151 à 250 m ³	1,10 €	Repas ou autre (incluant la soirée)	110,00 €
> 251 m ³	0,668 €	Allée de boules journée	8,00 €
Forfait branchement	545,00 €	Allée de boules pour 2 h	4,00 €
Cimetière	tarif en €	Location Ty Kreis-Ker*	Contribuables / asso. extérieures
15 ans (2m ²)	108,00 €	Salle A + local service	218,00 €
15 ans (4m ²)	216,00 €	Chauffage A	6,00 €
30 ans (2m ²)	130,00 €	Salle B	45,00 €
30 ans (4m ²)	260,00 €	Salle C + local service	68,00 €
50 ans (2m ²)	390,00 €	Chauffage B ou C	3,00 €
50 ans (4m ²)	773,00 €	Toutes les salles	305,00 €
Caveaux 6 places hors concession	1 797,00 €	1 table + 4 chaises	5,00 €
Caveaux 4 places hors concession	1 554,00 €	1 grande table + 8 chaises	8,00 €
Mini concession 15 ans	784,00 €	1 table seule	2,90 €
Mini concession 30 ans	1 027,00 €	4 chaises	2,90 €
Columbarium 15 ans	625,00 €	Location lave vaisselle	15,00 €
Columbarium 30 ans	920,00 €		
Jardin du souvenir	tarif en €		
Dispersion des cendres	30,00 €		
Pose de plaque pour 15 ans	100,00 €		

* en cas de non propreté, tarif horaire de nettoyage : 30 €



RECENSEMENT

COMBIEN D'HABITANTS À SAINT-URBAIN ?

Après le dernier recensement de l'INSEE qui a eu lieu du 19 janvier au 18 février 2012, nous sommes exactement entre 1492 et 1607 habitants sur la commune !

Dit comme cela, cette imprécision peut choquer. En fait cela dépend de quelle population on parle.

L'enquête INSEE a déterminé le nombre de personnes recensées sur la commune en 2012 :

il y a 1565 habitants résidant sur la commune et 42 habitants comptés à part, ce qui fait une population totale, réelle de 1607 habitants.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune, comme par

exemple des enfants majeurs de la commune qui résident provisoirement dans une autre commune pour leurs études, ou à l'inverse, des mineurs hébergés sur la commune alors que leur résidence familiale est dans une autre commune.

Depuis janvier 2004, le recensement de la population est réalisé par une enquête annuelle partielle : chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les 5 ans à raison d'une commune sur 5 chaque année.

La population recensée est ensuite calculée en fonction du précédent recensement pour une date de référence commune, actuellement le 1^{er} janvier 2010 qui prend effet juridique au 1^{er} janvier 2013 après publication au Journal officiel. Ce qui signifie que les calculs sont fait pour 2010, mais que la valeur est appliquée au 1^{er} janvier 2013.

L'année prochaine ces calculs seront actualisés sur la base du même recensement de 2012.

Le résultat de ce calcul correspond à l'appellation de « population légale ». À ce titre la population légale de Saint-Urbain est au 1^{er} janvier 2013 de 1492 habitants (population municipale) auxquels il faut ajouter les 42 habitants comptés à part, soit une population légale totale de 1534 habitants.

Cette population légale entre dans le calcul de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée aux communes. La DGF est un prélèvement opéré sur le budget de l'État et distribué aux collectivités locales (communes, EPCI, départements, régions) depuis 1979. Elle représente près de 30 % des recettes du budget de notre commune.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissance

Le 2 janvier est né à Landerneau, **Paol LAMÉZEC**, domicilié à Guern ar Choadic.

NOUVEAU CLIC

Lors du conseil communautaire du 14 décembre 2012, les statuts de la communauté de communes ont été modifiés pour inclure la création d'un CLIC de niveau 2 (Centre Local d'Information et de Coordination). C'est un service d'accompagnement pour les personnes âgées. Il a pour buts d'informer, orienter, faciliter les démarches, fédérer les acteurs locaux, évaluer les besoins des personnes âgées, élaborer un plan d'accompagnement, ou un plan d'intervention. Il sera opérationnel en cours d'année.

ASSAINISSEMENT

La **Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas** nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2013 elle assurera désormais la gestion de l'assainissement collectif sur notre commune.

Pour tout renseignement ou demande d'intervention le service est à votre disposition au 02 98 85 49 66. Vous pouvez aussi adresser un message par courriel à assainissement@pays-landerneau-daoulas.fr

Pour toutes demandes d'intervention de débouchage sur l'assainissement collectif, en dehors des heures ouvrables vous pouvez appeler le service d'astreinte. Il est joignable 7 jours sur 7 et 24h/24 au 06 11 74 64 98.

Chaque usager recevra en début d'année une plaquette présentant le service ainsi qu'un règlement précisant les modalités de fonctionnement.

PETITES ANNONCES

Exploitation agricole recherche jeunes (minimum 15 ans) pour la plantation des échalotes pendant les vacances de février. Horaires : 13h/18h30. Contact 02 98 25 93 58 ou earllegoff@alsatis.net

Nourrice agréée dispose d'une place libre. Contact 06 23 49 37 39.

Assistante maternelle agréée sur Saint Urbain place disponible pour un enfant. Contact 02 98 20 29 50

Jeune femme cherche heures de ménage ou du repassage à faire sur Saint-Urbain. Contact 02 98 25 01 95 ou 06 35 21 31 97.

Dame d'expérience cherche enfants à garder le mercredi et heures de ménage ou de repassage. Possibilité de transport vers les activités, Contact 02 98 25 85 91.

Recherche enfants à garder après l'école, possibilité d'aide aux devoirs. Possibilité d'heures de ménage ou repassage en dehors de la garde d'enfants. Expérience depuis 3 ans avec la garde d'enfants ainsi que divers stages en école maternelle. Contact 06 43 48 92 14

Jeune femme sérieuse cherche heures de ménage et repassage. tel au 02 98 25 06 71 ou 06 41 88 00 91

Jeune étudiant disponible pour garder vos enfants tous les soir à partir de 18 heures et le week-end. Ainsi que du soutien en Maths pour primaire et collège. Contact 06 41 99 16 79 ou 02 98 25 01 54.

Homme sérieux vous propose d'intervenir chez vous en espace vert et petit bricolage. Paiement par chèque emploi service. Contacter le 06 28 56 94 34.

Communiqués de la Mairie

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 28 janvier

Latrogénies :

quand les médicaments rendent malade

Par Karine LACUT

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.club-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

DON DU SANG

Collecte à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) rue du docteur Pouliquen à Landerneau.

Lundi 4 mars de 15h à 19h ;

Mardi 5 mars de 14h à 18h ;

Mercredi 6 et jeudi 7 mars de 8h à 12h.

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



*En cas d'urgence médecin,
composez le 15*

L'ADIL

Avant de louer, d'acheter ou de construire, vous pouvez consulter gratuitement l'**Agence départementale d'information sur l'habitat** (ADIL) du Finistère.

Organisme indépendant, l'ADIL dispose d'une équipe de spécialistes, juristes et financiers, dont la mission est d'apporter gratuitement au public un conseil complet, objectif et personnalisé pour toutes vos questions liées au logement.

Site Internet : www.adil29.org.

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune*

*Le prochain bulletin paraîtra en mars, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 25 février dernier délai.
Merci.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL 2012



**Naissances
2012**

Date	Nom de famille	Prénom	Adr postale (rés.)	Sexe
11 janvier	GOUILLIART	Maxime	14 D ALLEE DE PEN AR VALLY	M
2 mars	BOISNE	Lison	250 RUE PEN AN DORGUEN	F
23 mars	LE VEY	Yanis	170 ROUTE DE KERHUEL	M
18 avril	KUBIACZYK	Alice	4 PARK NEVEZ	F
19 avril	TREBAOL	Maïra	14 C ALLEE DE PEN AR VALY	F
19 avril	SANQUER	Romain	100 RESIDENCE DES PRIMEVERES	M
8 mai	BLANDIN	Luhan	ROUTE DE CREAC H BALBE	M
23 mai	FLOCH	Ilyana	30 ROUTE DE KERDAOULAS	F
26 mai	LE FAILLER	Nolann	4 ALLEE DE PEN AR VALY	M
29 mai	BALANANT	Camille	5 VALLEE DU STEIR	F
8 juin	BERTHOU	Margot	595 ROUTE DE KERSULEC	F
8 juillet	JAFFRES	Lilian	5 RESIDENCE CROAS MADEC	M
11 août	LECARDONNEL	Célestine	20 ROUTE DE DAOULAS	F
12 octobre	BUMB	Elise	80 RUE DE L EGLISE	F
15 octobre	GARGUILLO	Ugo	5 VENELLE BLANCHE	M
29 octobre	PITON	Raphaël	LA SOURCE	M
29 octobre	PITON	Arthur	LA SOURCE	M
9 novembre	KERBRAT	Tyfenn	280 ROUTE DE KERSULEC	F
17 novembre	QUEMERE	Manon	8 LIEU DIT TY RHU	F
26 novembre	QUEGUINER	Ethan	4 KERGOAT	M
27 novembre	SALIOU	Jules	6 PARK NEVEZ	M
2 décembre	LE CALVEZ	Clément	KERGOAT	M
8 décembre	BONNEAUD-CASTEL	Owen	27 RUE RESIDENCE RURALE	M
21 décembre	GRALL--LE GUERN	Léna	40 ROUTE DE BODAN	F



**Mariages
2012**

Date	Nom et Prénom de l'époux	Nom et Prénom de l'épouse
7 avril	COHAT jean-Pascal	BLAIZE Laëtitia
18 mai	FARDIN Marc-Olivier	EMILY Jennifer
17 août	COLIN Philippe	BATTELLO Sonia
18 août	CAMUS Benjamin	DEHODENG Laëtitia
8 décembre	CHEVALIER Michel	KERDONCUFF Christine



**Décès
2012**

Date	Nom	Prénoms
30 Janvier	LEAUSTIC épouse TROADEC	Janine, Geneviève, Marie
10 Février	CORRE	François, Mathurin
19 Mars	COLIN	Jean-Joseph, Marie
8 Avril	KERNEIS	Jean-Paul
18 Avril	LAGATHU épouse BILLANT	Marie, Françoise
18 Avril	QUEGUINER	Jean-Jacques, Noël
16 Mai	LEGLISE	Jean-Pierre
23 Juin	CRENN	Sébastien
16 Juillet	KERNEIS veuve FLOCH	Marie, Françoise
20 Juillet	LE REST	Jean-Jacques, Marie
8 Octobre	NICOL	Sylvie, Marie
20 Décembre	MARCHADOUR	Maryvonne, Corentine



URBANISME 2012

Après deux années dynamiques pour la construction de logements, l'année 2012 s'est avérée beaucoup plus calme. En effet si le nombre de permis déposés est élevé (21), seuls 6 concernent des maisons neuves (contre 20 et 16 en 2010 et 2011). Cette évolution s'explique par l'absence de nouveau lotissement important sur la commune. En effet, seul un projet de 5 lots (route de Penhep) a été mis en œuvre cette année, les autres projets n'ayant pas abouti à ce jour. Cette année a en revanche vu la finalisation des lotissements de Ty-Rhu et de la Venelle Blanche qui constituent aujourd'hui un nouveau pôle d'habitat sur la commune. Les deux logements sociaux de la Venelle Blanche sont aujourd'hui terminés et prêts à accueillir leur nouveaux locataires.



Logements sociaux de la Venelle Blanche

La forme moderne de ces constructions apparaît dans l'air du temps. En effet, sur les 6 permis déposés, 5 concernent des maisons de type contemporain, dont 2 en bois.

Par ailleurs plusieurs permis acceptés en 2011 se sont concrétisés en 2012, notamment dans le Hameau de Kerdostin également en cours de finition.



Exemples de maisons bois au Hameau de Kerdostin

Des changements d'affectation de bâtiment ont également eu lieu avec notamment la transformation de l'ancienne « Tête de l'art » en logements. Un projet de transformation de l'ancien hôtel du golf de Lann Rohou en résidence de loisirs est également en cours. L'offre de logements sur la commune continue donc à croître et à se diversifier.

Comme les années précédentes, une dizaine de maisons ont fait l'objet d'extension plus ou moins importantes¹. Dans ce domaine l'engouement pour les extensions en ossature bois se confirme et concerne la

plus grande partie de ces travaux.

A ces extensions, s'ajoutent 5 vérandas, 6 ajouts ou agrandissement de garages, généralement réalisés en « dur » et diverses modifications d'ouvertures ou de clôtures, remplacements de fenêtres, ajouts de pergola ou de car ports.

Les Saint-Urbannais ont en outre continué à édifier des abris de jardins à un rythme similaire à celui de 2012 avec 14 déclarations préalables (12 en 2011).

Enfin deux permis concernent des constructions ou réaménagements de bâtiments agricoles (hangars)

C'est ainsi 21 permis de construire et 49 déclarations préalables qui ont été déposés en 2012. Les permis de construire sont instruits avec la collaboration de la DDTM de Landerneau, et il est à noter que, sauf en cas de pièces manquantes, cette instruction dure généralement moins d'un mois et demi, voire d'un mois, le délai légal étant de 2 mois. Dans le cas des déclarations préalables, l'accord est tacite, en l'absence de signification d'opposition dans le mois suivant le dépôt. En 2012 très peu de déclarations ont fait l'objet de rejet, les dépositaires venant généralement vérifier la faisabilité de leur projet avant le dépôt.

Le PLU de notre commune qui régit les règles d'urbanisation devrait faire l'objet de modifications en 2013, afin de le mettre en compatibilité avec le SCOT du Pays de Brest et la législation en vigueur (Lois « Grenelle »). Cette modification sera l'occasion pour la commune de disposer d'un véritable état de l'environnement afin, d'une part de faire le bilan de l'urbanisation passée et d'autre part d'envisager les phases suivantes d'urbanisation. Cet état de l'environnement devra notamment intégrer les principes de trame verte et bleue. Ceci devrait conduire à un ajustement de certains zonages mais sans remettre en cause l'organisation générale de notre territoire. Le règlement sera également retravaillé afin de mieux répondre à la fois aux attentes des citoyens et au nécessaire contrôle de l'urbanisation.

Une information sera fournie tout au long du processus qui devrait commencer au printemps et s'achever fin 2013 ou début 2014.

¹ en Zone « U », les constructions de moins de 40 m² en continuité de l'existant doivent faire l'objet d'une simple déclaration de travaux. Au delà, ou si la surface de plancher totale finale dépasse 170 m², un permis de construire est nécessaire. Dans les autres secteurs du PLU, ainsi que pour les constructions séparées de l'existant, le seuil reste à 20 m².

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

RECENSEMENT

Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% des jeunes garçons et filles n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux.

Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui de la conduite automobile ou un concours soumis à l'agrément de l'autorité publique.



CONFÉRENCE

Jeudi 17 janvier une rencontre avec le capitaine Blangy de Plougastel et l'adjudant Della Casa de Daoulas a intéressé 40 personnes, sur le thème : « **ayez les bons réflexes pour votre sécurité** ».

Un petit film a été présenté, pour montrer qu'il est très facile de cambrioler les seniors sans violence. À la suite de ce film un échange a eu lieu.

Les recommandations à retenir :

- ◆ Ne laissez pas entrer chez vous une personne que vous ne connaissez pas.
- ◆ Si vous avez un doute sur une personne qui se présente venant par exemple de EDF ou autre et que vous n'avez pas eu d'avis de passage dites lui que vous contactez la maison mère (c'est vous qui devez avoir le numéro de téléphone!).



Les démarchages par téléphone :

- ◆ Ne donnez aucune information sur Internet, ne donnez jamais vos codes bancaires aux distributeurs automatiques. Si une personne vous perturbe lors d'un retrait faites attention à bien reprendre votre carte.
- Ne donnez pas d'informations sur vous ou vos voisins, ne gardez pas beaucoup d'argent chez vous.
- En conclusion si vous avez un doute téléphonez au 17 (gendarmerie).

LARCIN

VOL DE GUIRLANDES

Lundi matin, le 7 janvier, les employés communaux reprennent leurs activités de début d'année. À commencer par une tâche habituelle à cette époque : enlever les décorations de fin d'année. Mais ce travail a déjà été commencé par des inconnus : les guirlandes du sapin placé juste devant la mairie sont déjà enlevées, probablement dans la nuit de dimanche à lundi ! Par contre ces travailleurs bénévoles inconnus n'ont pas pu les déposer à la mairie, celle-ci étant fermée à cette heure tardive. Ils peuvent les remettre à la mairie aux heures normales d'ouverture indiquées dans les bulletins municipaux et sur le site Internet de la commune. Car nous ne pouvons pas croire que des administrés soient assez mesquins pour voler le bien commun !



Infos Pratiques

COUPE DE BOIS DE CHAUFFAGE

Le Groupement Forestier de Créac'h Ar Roual à Dirinon recherche des personnes désireuses de couper du bois qui sera au préalable marqué par ses soins. Un appel à candidature est lancé. Les personnes doivent s'inscrire rapidement en mairie en laissant leur adresse et numéro de téléphone.

Un tirage au sort aura lieu si le nombre d'inscrits est trop important. Les personnes retenues seront prévenues et le travail sera à effectuer en février pour un prix de 14 € la stère.

GESTION DES DÉCHETS

Calendrier du ramassage des ordures ménagères (bacs verts) et des recyclables (bac jaunes).

Mois	Ordures ménagères	Recyclables
Janvier	30	
Février	13	6
	27	20
Mars	13	6
	27	20

Le ramassage s'effectue de 11h30 jusqu'à 22h le mercredi.

FRÉQUENTATION SITE INTERNET

Le nouveau site est en ligne depuis le 6 janvier 2012.

Il comporte actuellement 99 pages différentes accessibles aux visiteurs.

La fréquentation du site a augmenté de 50% l'année dernière (17 550 visiteurs).

Le bulletin municipal et l'école communale sont parmi les pages les plus vues.

Les photos de la commune ont aussi un succès certain.

Les documents relatifs au Sivuric et le projet d'école sont très téléchargés, ainsi bien sûr que les bulletins municipaux.

Ce bon bilan nous donne toutes les raisons d'améliorer encore le site de la commune.

HORAIRES MAIRIE :

Lundi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Mardi : 8h45-12h30 / 13h30-18h15

Jeudi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Vendredi : 8h45-12h30 / 13h30-17h15

Samedi : 8h45-12h15



Maison des Services Publics LANDERNEAU

59 rue de Brest - 02 98 21 37 67

Structures hébergées

POLE EMPLOI

PLIE

CIO

CAF

MISSION LOCALE

SATO INTERIM

SAFER

ADMR

PORTAGE A DOMICILE SIVURIC

6 rue Jacques Dubois à Daoulas

Courriel : sivuric@wanadoo.fr - Tél : 02 98 25 80 00

Pour toutes personnes : âgées, handicapées ou convalescentes, souffrant de fatigue physique ou de retour à domicile après hospitalisation.

EHPAD

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées

Dépendantes 4 rue Jacques Dubois à Daoulas

02 98 25 94 00. Du lundi au vendredi de 8 h à 19 h et le samedi de 9 h à 14h.

Pour tous renseignements administratifs, vous pouvez vous connecter sur le site internet : service-public.fr

Ou par téléphone « Allo service public » au 39 39 (service payant).

LE DEFENSEUR DES DROITS

M. Jean APPERE - jean.appere@defenseurdesdroits.fr

Sous-préfecture de Brest, 3 rue Parmentier

02 98 00 97 00

Mercredi et jeudi matin sur rendez-vous.

Au PIMM'S, mairie de quartier de l'Europe – 31 rue Saint Jacques à Brest - 02 98 41 00 66

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h. www.brest.caf.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Prendre rendez-vous au Centre Départemental d'Action

Sociale de Landerneau (CDAS) - 20 rue Amédée

Belhomme - 02 98 85 35 33. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Permanence de puéricultrice sur rendez-vous.

Tél. 02 98 85 95 57 CDAS de Landerneau (voir ci-dessus).

CELLULE RMI

Direction de l'insertion, du logement et de l'action sociale

-Cité administrative Ty Nay 29196 QUIMPER cedex

Tél : 02 98 76 20 20

SECOURS POPULAIRE DE DAOULAS

Le mardi de 9h30 à 11h30 et le mercredi de 13h30 à 16h

Secours Populaire 3, route de la Gare 29460 DAOULAS

Pour plus de renseignements, contactez l'association au 02 98 25 92 20.

ADMR DIRINON

Zac de Lannuzel à DIRINON.

Tel : 02 98 07 34 85. Courriel : dirinon@asso-admr29.fr

POLE SOCIAL

Place St Yves à Daoulas.

Tél 02 98 25 84 23.

MAISON POUR TOUS

CENTRE SOCIAL de Landerneau

Place François Mitterrand (face à la gare)

02 98 21 53 94

PERMANENCES accès libre

Ouverture tous les jours de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h30 (9h-12h30 le samedi)

ALNITAK Club d'astronomie 02 98 21 53 94.

<http://astrosurf.com/alnitak/index.html>

AMITIES BAM BRETAGNE Informations sur le tiers monde. 02 98 21 68 00.

ARZ AL LOAR Promotion peintures/sculptures amateurs. 02 98 85 39 50.

BRIDGE CLUB Organisation de tournois le mardi de 20h à minuit et le vendredi de 14h à 18h.

ALCOOL ASSISTANCE CROIX D'OR Prévention et aide aux personnes en difficulté avec l'alcool. 02 98 21 49 26.

CRESUS Aide aux personnes en surendettement. 06 15 86 66 94. <http://www.cresus-bretagne.fr/index.php>

ÉLÉMENT TERRE/ ÉLÉMENT AIR Apprentissage et pratique des danses et percussions africaines 02 98 07 00 01. <http://associationdanse.free.fr/index.php>

ÉMERGENCE 2000 Apprendre la détente, vaincre le stress par la sophrologie. 02 98 07 11 21.

ESSOR Vous aide au montage de dossiers administratifs : le samedi de 9 h à 11 h à la MPT/CS. 02 98 21 53 94.

FNATH Recueille les revendications des personnes handicapées, victimes du travail ou de la vie : le mercredi matin. 06 32 31 52 66. <http://www.fnath.org/?action=index>

GEA TEMPS LIBRE Propose des activités physiques et d'entretien. 02 98 21 69 48.

LA MAIN VERTE Gère les jardins familiaux. 02 98 21 53 94.

LANGAZEL Gestion des espaces naturels et éducation à l'environnement. 02 98 20 90 80.

LE DÉFI LANDERNEEN Opérations de prévention. 02 98 85 33 90.

MAIS, QU'EST-CE-QUE TU FABRIQUES ?

Association d'éducation à l'environnement. 02 98 21 51 62. <http://www.fabrikasso.infini.fr/>

PHILATELORN Rencontres et initiation à la philatélie. 02 98 85 06 37.

RELAIS TRAVAIL Mise à disposition de demandeurs d'emploi. 02 98 21 76 76.

TREZERIEN Association pour la santé du secteur 13. 02 98 21 80 40.

VIE LIBRE Guérison, réinsertion et promotion des malades alcooliques. 02 98 85 19 19. <http://www.vielibre-landerneau.net>

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ARTISANS, COMMERÇANTS, SANTÉ

Professions de santé

Médecin : DOUDARD LEON : **02 98 25 02 37**, 40 rue de la Forge

Infirmiers : CABINET INFIRMIER : **02 98 25 07 21**, 20 rue de la Fontaine

Kinésithérapeute : LEMIEGRE PERROT GWENAELE : **02 98 25 06 55**, 25, rue de la fontaine



Artisans commerçants

Arboriste-grimpeur-Elagueur : BRETON PASCAL : **02 98 25 04 14** Guern ar C'Hoadic

Electriciten : CADIOU JEROME : **02 98 25 03 97**, zone artisanale de Bellevue
www.jo-cadiou-electricite.com

Electricien : LE MOAN CLAUDE : **02 98 25 07 53**, 140 impasse des chênes **06 07 22 63 94**

Motorisation ; volets ; fenêtres ; portes et portails...: FETIS : 02 98 25 07 14, résidence Kerdostin

Menuiserie-Charpente : LE MENN MICHAEL : **02 98 25 00 78**, 40 allée des Noisetiers
www.menuiserielemenn.com

Menuiserie : Dantec Construction - AUDOUARD ERWAN : **02 98 25 03 37**, ZAD Bellevue

Plombier/chauffage sanitaire : BIHAN HERVE : **02 98 25 04 60**, 185 route d'Irvillac

Travaux Bâtiments : L'HOSTIS SERGE : **02 98 25 02 40** ou 06 62 09 02 40
www.menuiserie-charpente-lhostis.com

Petite maçonnerie, rénovation, carrelage,... : BRIGANTI STEPHANE : **02 98 02 28 66**

Maçonnerie, carrelage, plâtre,... : MOUTINHO Domingos. **02 98 47 08 97**, 370 route d'Irvillac
www.moutinho-domingos.com

Peinture Décoration : MERCIER GILBERT : **02 98 25 03 22**, 25 Pen An Dorguen

La Chenille Multi-Services : Entretien du jardin, de la maison, services divers. Tél : 02 98 25 01 20 ou 06 85 67 17 90 - Courriel : lachenillemultiservices@orange.fr

Couleur de jardin : conception et réalisation de votre jardin - Florence LE BOT. Téléphone 06 13 93 37 68.

Bar Alimentation : P'TIT BOUCHON : **02 98 25 00 00**, 5, Place de l'église

Société Billant : Vente de Pommes de Terre : **02 98 25 00 11**, Quillec

Garage : L'HER NICOLAS : **02 98 25 03 99**, 165, Rte de Landerneau

Taxi (transport médical assis, enfants) : KERNEIS VERONIQUE : **06 99 44 56 66**, Bourg

Golf, Restaurant : GOLF IROISE : **02 98 85 16 17**, Lann Rohou

Coiffure/Esthétique: FLORENCE COIFFURE : **02 98 25 01 39**, 200 place de la mairie

Coiffure à domicile (homme/femme/enfant) et retouche vêtements : Clara LE PAPE :
02 98 21 75 61 ou **06 21 31 03 08**.

EOG Production : KERDONCUFF ALAIN : **02 98 25 03 75**, Penhep



TOUS LES MERCREDIS de 9h à 12h. Marché place de la Mairie.
Vous y trouverez du poisson, des fruits et légumes, du miel, ...



PIZZA BREIZH - Pizzas à emporter tous les samedi à partir de 17h
Place de la mairie. **07 60 06 02 25**
Courriel : pizzabreizh@gmail.com

CULTURE

Les poquelins de Lannurvan

Contact : Mlle Amélie MOAL 02 98 25 04 55

Activité : Initier les enfants et adolescents aux activités de théâtre.

Livre échange (bibliothèque)

Contact : Mme Eliane LE BERRE 02 98 25 01 12

Activité : Donner le goût de la lecture aux petits et prêter des livres et des BD à tous les adhérents.

P'tit ciné

Contact : Mme Anne-Marie GOURMELON 02 98 25 01 61

Activité : Proposer aux enfants de 3 à 12 ans et aux adolescents, la découverte du cinéma dans une vraie salle pour y découvrir des films, en sortie nationale la plupart du temps.

DIVERS

Amis de Trévarn et du patrimoine

Contact : M. Jean-Luc RICHARD 02 98 25 01 71

Activité : Sauvegarder et entretenir la chapelle de Trévarn et plus généralement le patrimoine sous toutes ses formes.

Anciens combattants

Contact : M. François PREDOUR 02 98 25 03 57

Activité : Commémorer les grands conflits et porter la mémoire des combattants de la paix

Association Naturiste Finistérienne

Contact : infos@anf29.org

Activité : Promouvoir le naturisme et proposer diverses activités.

Association paroissiale

Contact : Marie Dominique Salaün 02 98 25 80 47

Activité : S'occuper de la paroisse et de la vie catholique sur le canton.

HUMANITAIRE

Fleur du Mékong

Contact : Mme Katia KERZAON 02 98 25 03 85

Activité : Aider l'enfance en difficulté dans le Delta du Mékong au Sud du pays.

Solidarité Enfants du Monde

Contact : Mme Virginie PORHIEL 02 98 25 98 77

Activité : Améliorer le quotidien des enfants à travers le monde en agissant dans les domaines de l'alimentaire, de l'éducatif, du sanitaire.

LOISIR / ANIMATION

Anches et cordes

Contact : M. Jacques BEAUCHAMP 02 98 25 02 42

Activité : Apprendre les musiques traditionnelles avec des professeurs passionnés.

Animation école

Contact : Mme Marie-Pierre GEULIN--LOEVENBRUCK
06 10 55 94 85

Activité : Aider à faire de l'école un lieu vivant, animé en récoltant des fonds qui servent à financer les différents projets de l'école : sorties au théâtre, cinéma, expositions, spectacles de marionnettes, voyage de fin d'année, etc...

Club de bricolage

Contact : Mme Odile THOMAS 02 98 25 02 22

Activité : Apprendre le dessin et le bricolage aux enfants et aux adultes.

Comité d'animation

Contact : M. Maurice THOMAS 02 98 25 02 22

Activité : Organiser des événements festifs sur la commune tout au long de l'année.

Des idées et des mains

Contact : Mme Michèle BOTSONT 02 98 25 00 94

Activité : S'initier aux loisirs créatifs (peintures diverses, cartonnage, mosaïque et autres), dans une ambiance d'échange et de convivialité.

Lannur'danse

Contact : Mme Anne-Marie DANTEC 02 98 25 02 44

Activité : Apprendre les danses traditionnelles bretonnes et découvrir d'autres danses régionales et étrangères.

SCRAP à Lannurvan

Contact : Mme Nathalie ABIVEN 02 98 25 04 55

Activité : S'initier au scrapbooking pour mettre en valeur vos photographies.

Tous Ensemble

Contact : Mme Maria MARCHALAND 02 98 25 03 04

Activité : Se divertir dans divers loisirs et s'initier à l'informatique.

Café jardin

Contact : M. Franch DANTEC 02 98 25 07 23

Activité : échanges autour des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement.

SPORTS

Association de chasse « La Saint-Urbain »

Contact : M. André LE GOFF

Activité : Pratiquer la chasse sur la commune.

Entente sportive de la Mignonne

Contact : M. Rémi LE BERRE 02 98 25 01 12

Activité : pratique du football au sein du club local issu de la fusion des clubs d'Irvillac et de Saint-Urbain.

Les cavaliers du plateau

Contact : M. Gérard Le ROY 02 98 85 00 49

Activité : Favoriser la pratique de l'équitation de loisir sous toutes ses formes.

Naturvan

Contact : M. Gwénaél COSTIOU 06 64 80 59 73

Activité : Pratiquer différentes activités sportives telles que la course à pied, les randonnées, le VTT. Des activités spécifiques sont aussi réservées aux enfants de 6 à 10 ans au sein de la section TOUCH'ATOUT.

Tennis de table

Contact : M. Michel CIMIER 06 85 16 21 93

Activité : Pratiquer le tennis de table dans une ambiance conviviale en loisir ou en compétition.

Trévian Auto Sport

Contact : M. Jean-Marc BOUSSARD 02 98 25 02 64

Activité : Pratiquer les activités se rattachant aux sports mécaniques.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS



TOUS ENSEMBLE

Lors de leur premier conseil de l'année, les administrateurs de l'association (photo) ont élu leur bureau : présidente Maria Marchaland (assise au milieu), secrétaire Jean-Pierre Corre (assis à droite), trésorier Michel Cornec (2^e assis à gauche).

Hier "Aînés Ruraux", à connotation péjorative, le club s'est mué aujourd'hui en "Tous Ensemble", plus rassembleur et donc ouvert à tous. Il s'est étoffé cette année de 15 nouveaux adhérents grâce notamment aux nouvelles activités de gymnastique et d'informatique. Les autres domaines (pétanque, belote, dominos, jeux de société, marche, voyages, restaurants) continuent leur essor alors que d'autres sont en gestation (anglais, danse, natation...). Venez donc nous rejoindre dans la bonne humeur et avec vos idées.



CAFÉ JARDIN

Tronçonner en sécurité.

Bûcherons occasionnels, ils étaient pourtant très motivés et particulièrement attentifs, les participants au premier café jardin de l'année 2013, à Saint-Urbain.



C'est donc devant une assemblée toute acquise à la sécurité que Robert Dantec, conseiller en prévention à la MSA, a exposé les dangers liés à l'utilisation de la tronçonneuse et les précautions indispensables : équipements de protection, bon affûtage de chaîne, techniques d'abattage directionnel et attention portée aux branches parfois aussi dangereuses que les arbres eux mêmes.



CALENDRIER DES ASSOS

Ce calendrier est fait avec les informations transmises par les associations au 21 janvier 2013 il n'est pas exhaustif et est donc susceptible d'évoluer.

MANIFESTATIONS 2013	
27 janvier	Repas de l'ensemble paroissial
16 février	Repas « cochon grillé » animation école
9 mars	Repas crêpes solidarité enfants du monde
5 avril	Soirée cabaret des CM2 de l'école de Saint-Urbain
6 avril	Foire aux livres Fleur du Mékong
27 avril	Moules-frites de l'ES Mignonne
27 avril	Tournoi U7 U8 U9 U11 U13
12 mai	Dernier match de championnat et remerciements aux bénévoles
25 mai	Tournoi U15 U17
25 mai	Journée nationale U9
7 juin	Représentation des Poquelins
21 juin	Journée école (présentation foot)
29 juin	Feu de la Saint-Jean sur le terrain Roz Pella de l'ANF
21 septembre	Trail de la Mignonne par Naturvan
27 octobre	Repas Fleur du Mékong

Le dossier de demandes de subvention pour l'année 2013 est à retirer en mairie ou à télécharger directement sur le site internet dans la page Vie Associative <http://www.saint-urbain.com/vie-associative/subventions>. Les dossiers sont à déposer en mairie pour le 25 mars 2013, délai de rigueur.

Divers

Organisé par l'Animation école pour le financement des sorties scolaires

Samedi 16 février à 19h30
Salle Ty Kreis-Ker

Menu adulte (12 €) :

- ◆ Kir ;
- ◆ Assiette de crudités ;
- ◆ Cochon grillé ;
- ◆ Semoule, ratatouille ;
- ◆ Tarte aux pommes ;
- ◆ Café.



Menu enfant (7 €) :

- ◆ jus de fruit ;
- ◆ Assiette de crudités ;
- ◆ Cochon grillé ;
- ◆ Semoule, ratatouille ;
- ◆ Moelleux au chocolat

Menu à emporter (prévoir un plat)
10 € / adulte - 5 € / enfant.

Des bons de commandes sont disponibles en mairie et au « P'tit Bouchon ».

L'animation école, proposait également, samedi 12 après-midi, une animation zumba. Une idée de nouvelle animation proposée par Marie-Pierre Geulin--Loeuenbruck, nouvelle présidente. La Zumba connaît un succès croissant et s'appuie sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines.



Cette première séance fût un succès puisqu'une quarantaine de personnes y a assisté ; peut-être le début d'une nouvelle activité pérenne en 2013 sur la commune.

VISITE DU PÈRE NOËL

A l'invitation du Comité d'animation, notre village a eu la chance de recevoir le



Père Noël en ce 22 décembre 2012. Il a pu se libérer de sa lourde tâche, pour venir saluer les enfants de la commune, porté par la calèche de Bernard BARON. Il a promené les enfants dans le village, en distribuant nombre de bonbons.

COCHON GRILLE

Samedi 23 février à partir de 19h00 à la maison du plateau - la martyre au profit de l'association CYRIL SLA

Venez nombreux.

Adulte : 12 € - enfant : 5 €

Après midi : animations et restauration sur place, randos motos et quads... tombola en soirée.

Inscriptions et réservations au plus tard pour le 16 février :

Michel 06 85 98 59 33 / Sandrine 06 89 93 37 09

Jean- louis 07 70 05 70 80

Points de vente : bar du centre Sizun et le Pégase La Martyre

Plus d'informations sur la maladie : www.cyrilsla.fr



CLAUDE COUAMME, HOMMAGE À JEAN FERRAT :

Venez nombreux vendredi 08 février à 20h45 à Loperhet, salle le trimaran (rond-point du Coadic). Spectacle organisé au profit du Secours populaire de Daoulas. Entrée 8 €.

Permanences :

A Daoulas 3 bis route de la gare, vestiaire le mardi de 9h30 à 11h30 et alimentaire le mercredi de 13h30 à 16h.

A Sizun 49 rue de l'Argoat, alimentaire de 15h à 17h.

Infos : 02 98 25 92 20 ou 02 98 07 09 02.

SOIREE DISCO/ANNEES 80

A Pencran le 23 février à la salle polyvalente, organisée par l'auto cross de Pencran.

Nous organisons également, ce jour même, un tournoi de pétanque pour amateurs : les inscriptions se feront de 14h à 14h30 (2 € par participant).

Ensuite avant de se bouger sur "le dance floor" de Pencran, nous vous proposons un repas :

Au menu : cochon grille avec semoule + ratatouille et en dessert semelle aux poires ou aux pommes + un apéritif offert. Repas + soirée 15 € et pour les moins de 12 ans 10 €.

Entrée soirée dansante seule 5 €.

Les derniers repas seront servis jusqu'à 21h pour laisser place à la soirée dansante.

Bien évidemment les déguisements seront les bienvenus!!!!

Merci de réserver vos repas avant le vendredi 15 février. Réservations et renseignements chez: Gaëlle Lamendour 06 71 44 73 86 ou chez Katell Da Silva 06 23 76 13 57.



LE CENTRE ÉQUESTRE "UN P'TIT CRIN D'PARADIS"

est ouvert tous les jours et propose de l'équitation pour tous niveaux et tous âges !

Des stages seront mis en place pour les vacances de Février.

Tel : 06.62.68.63.44

Courriel : solenne88@gmail.com

Adresse : route de kermelenec (Bois du roual)

Du fumier est à disposition au centre équestre pour tous les intéressés.



Recrutement

ERDF Bretagne va recruter 70 personnes en 2013 dont 16 personnes en Finistère (CDI et Alternance).

Pour cela nous allons organiser un forum "ERDF recrute en Bretagne" événement qui se déroulera sur Rennes les 15 et 16 Février 2013 au Stade Rennais.

A compter du 14 janvier, les candidats devront déposer leur CV en ligne sur le site : erdfrecrute-enregion.fr qui présentera les Offres de postes.

Clôture des dépôts de CV le 8 février.

Chaque CV sera étudié par notre service RH et les candidats retenus seront reçus en entretien le 15 ou le 16 février au Stade Rennais. Un deuxième entretien à suivre validera le recrutement.

Portes ouvertes

LES COMPAGNONS DU DEVOIR

Ouvriront au public leur maison de Brest 07-09 rue Armorique de 9h à 18h.

Du vendredi 5 au dimanche 27 janvier.

LE COLLÈGE COAT-MEZ DE DAOULAS

Organise une journée portes ouvertes le samedi 2 février à l'intention des élèves de CM2 et de leurs parents.

Les familles de Saint-Urbain seront accueillies à 9h15 au réfectoire puis à partir de 10h ils pourront visiter l'établissement.

LE LYCÉE DE L'ELORN À LANDERNEAU

organise une journée portes ouvertes samedi 16 février de 9h00 à 16h00 pour présenter toutes les possibilités d'études offertes au lycée :

- Enseignement général : L, ES, S
- Enseignement technologique : Tertiaire et Industriel (filère Bois)
- Enseignement professionnel : Tertiaire, Industriel (filère Bois), Accompagnement, Soins et Services à la Personne

Site Internet du lycée : <http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>

MFR PLABENNEC—PLOUDANIEL

centre de formation par alternance qui assure des formations dans les domaines de l'agroalimentaire, les travaux publics, la production animale. En formation initiale et formation adulte.

Portes ouvertes sur les 2 sites les vendredi 1^{er} (de 17h à 20h) et samedi 2 février (de 9h à 17h).



MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 21 au 25 janvier	Betteraves crues bio Saumon sauce hollandaise Étouffé de potiron pdt Crème caramel bio	Potage maison Chipolatas Lentilles bio cuisinées Yaourt sucré lait entier Clémentine	Mâche au comté Émincé d'agneau aux abricots Légumes - semoule Ile flottante Biscuit Pain bio	Salade de crozets Poisson frais au four Gratin de légumes Kiri Pomme bio
Du 28 janvier au 1^{er} février	Crème pois cassés bio Filet de poulet Pommes de terre noisette Fromage : Vache qui rit Clémentine	Avocat vinaigrette Rôti de veau Brocolis pdt au gratin Fromage : Tomme noire Kiwi	Potage légumes de saison Paleron braisé Purée de pdt Petit nova Mangue	Pâté de campagne Dos de lieu vapeur Poêlée campagnarde Fromage : Edam Orange bio



Elections CMJ

Les élections au Conseil municipal des jeunes se tiendront le samedi 9 février de 10h à 12h, en mairie. Les jeunes électeurs, de 9 à 13 ans en 2013, peuvent venir voter ce jour-là, de préférence munis de leur carte d'électeur.

Cette dernière leur parviendra par courrier. Un vote dit par correspondance est possible à la mairie, du lundi 4 au vendredi 8 février, aux heures d'ouverture de la mairie (voir horaires page 7). Dans ce cas, le jeune électeur doit glisser dans une 1^{ère} enveloppe son bulletin de vote. Celle-ci doit ensuite être mise dans une 2^e enveloppe avec la carte d'électeur, pour identifier le votant.

À l'issue du vote, le dépouillement sera assuré par les jeunes, candidats ou non d'ailleurs, mais bien évidemment encadrés par des adultes, dont monsieur le maire Jean-Louis VIGNON, et les principaux animateurs du CMJ, Julien BRUEZIERE, animateur MPT du foyer des jeunes et Pascale CORRE.

Pour plus de renseignements, téléphonez au 02 98 25 03 04.

N'hésitez surtout pas à venir voter ou à motiver les jeunes électeurs !

Les candidats se présenteront lors d'une réunion publique **le mercredi 6 février à 18h**, à Ty Kreis-Ker. Ils sont au nombre de 9 dont 2 filles, âgés de 9 à 11 ans. Ce soir-là, ils expliqueront leurs principaux projets et leurs idées pour participer à leurs financements.

Venez les rencontrer, échanger avec eux et les encourager ! Une présentation de la liste des candidats sera distribuée via les boîtes aux lettres pour permettre à chaque électeur de prendre connaissance des candidats et de leurs souhaits.



Père Noël à l'école

Vendredi 21 décembre, juste avant les vacances de fin d'année, le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école. Ils ont dû être assez sages car ils ont été gâtés. Chaque classe a reçu son lot de cadeaux : des livres, des jeux et même un lapin dans la classe de petite section de maternelle qui a été adopté de suite par les élèves et nommé Caramel.



Après la distribution de cadeaux, toute l'école s'est retrouvée à la salle Ty Kreis-Ker où les élèves, classe par classe, ont montré leur savoir faire au Père Noël : danses, comptines, chants, dans la salle et sur scène.



Cette matinée festive s'est terminée par une distribution de bonbons et de chocolats par le Père Noël qui a promis de revenir l'année prochaine.

Vac'ados programme février

Lundi 25 février multisports à landerneau 2 €	Lundi 4 mars atelier cuisine à Landerneau 4 €
Mardi 26 février initiation au tir à Loperhet 4 €	Mardi 5 mars laser game à Brest 13 €
Mercredi 27 février karting à Saint-Urbain 12 €	Mercredi 6 mars soccer à Guipavas 5 €
Jeudi 28 février activité manuelle « moussaique » à Landerneau 5 €	Jeudi 7 mars initiation au skate à Plougastel 4 €
Vendredi 1er mars cinéma à Brest 6 €	Vendredi 8 mars bowling à Brest 7 €

En 1913 à Saint-Urbain...

Il y a 100 ans, que se passait-il dans notre commune.?

En analysant les registres des conseils municipaux voici ce que l'an 1913, veille de la première guerre mondiale a réservé à notre village.

Les extraits des conseils municipaux sont indiqués en italique.

Le premier conseil municipal fut celui du **9 février 1913**, de bonne heure, puisque le registre y indique 8h15 du matin. Monsieur François Diverrès est le maire du village et propose au conseil une liste d'indigents pour lesquels l'assistance médicale sera gratuite toute l'année.

Autre sujet abordé, l'appel sous les drapeaux d'un enfant du village qui « se trouve être le seul véritable soutien de sa mère, veuve depuis 2 ans ». Le conseil considérant que « la dite veuve n'a rien que le produit de sa petite ferme pour subvenir à ses trois enfants en bas âge, qu'elle est en outre d'une santé délicate d'après le certificat fourni par le médecin est d'avis qu'elle » puisse recevoir une allocation durant la présence de son fils sous les drapeaux.

Le conseil prendra la même mesure pour une autre famille reconnue comme indigente et dont le fils aîné est appelé au service militaire.

Le conseil décide de demander une subvention pour la réfection de la route de Landerneau qui est « dans un état déplorable et se trouve être cependant très fréquenté les jours de foires et de marchés de Landerneau. »

Le **16 mars 1913**, le conseil se penche sur le projet d'annexion du sud de la commune par le village de Daoulas, chef lieu de canton (épisode relaté dans l'historique du Lannurvan n° 210 décembre 2010). Il aborde notamment la question du salaire du cantonnier dédié à l'entretien des chemins vicinaux. Puisque « le projet d'annexion va réduire les chemins vicinaux de St Urbain de 800 mètres environ sur 14 kilomètres », le conseil propose de « réduire le traitement dudit cantonnier de dix francs au budget de St Urbain et demande au

conseil municipal de Daoulas de l'augmenter de la même somme à son propre budget. »

De plus le conseil « donne un avis défavorable au projet de foire hebdomadaire pour les porcs à Lesneven car portant préjudice aux foires aux bœufs de Landerneau tombant également le lundi. »

Le conseil du **30 mai 1913** passe en revue le cas de 2 personnes âgées à inscrire sur la liste des vieillards, et qui bénéficieront d'une aide financière pour l'un, de 10 francs par mois et pour l'autre d'une avance auprès du commerçant du village pour achat de vivres.

Le conseil demande « à l'unanimité que le train de rapidité n°514 continue à s'arrêter à Landerneau comme par le passé. » Le conseil vote la somme de 97 francs pour « la réparation de la charpente de la toiture de l'église » « vu qu'avec les groupes scolaires, l'église communale sont les seuls bâtiments dont les réparations incombent à la commune. »

Les conseils évoquent « aussi l'utilité de l'installation du téléphone dans la commune. » (l'arrivée du téléphone a été relaté dans l'historique du Lannurvan n° 166 de mars 2006). Ils veulent connaître les engagements financiers incombant de ce fait à la commune tant pour l'installation que pour la continuation du service.

La **séance du 8 juin 1913**, à huit heures du matin nous évoque « le rapport présenté par la commission d'enquête. » Le détail est ainsi exposé :

«remboursement annuel pour emprunt 50 F, un traitement annuel du gérant 100 F, une location annuelle d'une cabine téléphonique 25 F, plus les frais d'installation d'une cabine 50 F. Le total général est donc de 225 F. »

Cette année 1913 ne verra pas l'arrivée du téléphone car « le conseil après avoir délibéré, vu les dépenses qu'il faut engager [...] vu l'état peu propice des finances de la commune qui est obligée d'avoir recours annuellement à un vote de 14 à 15 centimes pour insuffisance de revenus décide qu'il y a lieu de surseoir à

l'installation du téléphone jusqu'à création dans la commune d'une taxe d'octroi sur l'alcool. » Demande de création qu'elle fait ce jour-même à l'administration.

On apprend aussi qu'en 1913, un habitant recevait « une somme de 25 francs comme gratification par semestre pour s'occuper du remontage de l'horloge communale ».

Durant la séance du **17 août 1913**, le conseil donne deux avis très favorables à une demande de secours comme soutien de famille à deux jeunes futurs soldats de la commune. Ces avis devaient permettre à ces jeunes de ne pas partir sous les drapeaux.

La séance du **28 septembre 1913** nous apprend que le conseil vote régulièrement des sommes à Monsieur Cloarec, menuisier de la commune, pour fournir des cercueils lors d'inhumation d'indigents de la commune.

La séance du **28 novembre 1913** présente les modalités du futur octroi pour le financement du téléphone. Ils veulent un octroi sur une « période maxima », « sur toute l'étendue de la commune », « que les produits taxés soient l'alcool pur contenu dans les eaux de vie, esprits, liqueurs absinthes », « que la taxe soit élevée à quinze francs par hectolitre. »

La séance extraordinaire du **30 novembre 1913** est convoqué par l'adjoint au maire De Parcevaux suite à la démission du maire M. Diverrès. Monsieur De Parcevaux obtient 10 voix contre 1 à monsieur De Boisanger

La séance du **14 décembre 1913**, le conseil est saisi de la question sur la limitation des débits de boissons par le Préfet. Le conseil évoque que « pour enrayer les progrès toujours croissants de l'alcoolisme, il y a lieu de limiter le plus tôt possible le nombre de débits de boissons, et considérant qu'il est très difficile pour un maire de prendre un tel arrêté auprès de ses administrés... refuse de se prononcer. »

Julien POUPON